



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.

1907/2006

Premium Blue™ SAE 15W-40 Huile Moteur

Version: 9.0

Date de révision: 15.12.2023

Date d'impression: 27/03/2024

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Premium Blue™ SAE 15W-40  
Huile Moteur

Code du produit : 870236

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Huile pour moteur, engrenages et lubrification.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Global  
Operations  
Wieldrechtseweg 39  
3316 BG Dordrecht  
Pays-Bas

Téléphone : +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec  
le CSR local

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : SDS@valvolineglobal.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

00-800-825-8654

, ou appeler le SAMU en composant le +33 (0)1 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers



## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas de pictogramme de danger, pas de mention d'avertissement, pas de mention(s) de danger, pas de conseil(s) de prudence requis

### Étiquetage supplémentaire

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH208 Contient MALEIC ANHYDRIDE. Peut produire une réaction allergique.

## 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Mineral Oil	Non attribuée	Asp. Tox. 1; H304	>= 5 - < 10



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
 conformément au Règlement (CE) No.  
 1907/2006  
 Premium Blue™ SAE 15W-40 Huile Moteur

Version: 9.0

Date de révision: 15.12.2023

Date d'impression: 27/03/2024

	01-2119484627-25-xxxx, 01-2119471299-27-xxxx, 01-2119487077-29-xxxx, 01-2119480132-48-xxxx		
Reaction products of benzenesulfonic acid, mono- C20-24 (even)-sec-alkyl derivs. para-, calcium salts	Non attribuée 947-519-7 01-2120765489-36-xxxx	<b>Skin Sens. 1B; H317</b>  Limite de concentration spécifique <b>Skin Sens. 1B</b> <b>&gt;= 10 %</b>	<b>&gt;= 0,1 - &lt; 0,5</b>
MALEIC ANHYDRIDE	108-31-6 203-571-6 607-096-00-9 01-2119472428-31-xxxx	<b>Acute Tox. 4; H302</b> <b>Skin Corr. 1B; H314</b> <b>Eye Dam. 1; H318</b> <b>Resp. Sens. 1; H334</b> <b>Skin Sens. 1A; H317</b> <b>STOT RE 1; H372</b> <b>(Système respiratoire)</b> <b>EUH071</b>  Limite de concentration spécifique <b>Skin Sens. 1A; H317</b> <b>&gt;= 0,001 %</b>  Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: <b>1.090 mg/kg</b>	<b>&gt;= 0 - &lt; 0,001</b>

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Premium Blue™ SAE 15W-40 Huile Moteur

Version: 9.0

Date de révision: 15.12.2023

Date d'impression: 27/03/2024

En cas d'inhalation	:	En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	:	Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas de contact avec les yeux	:	Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	:	Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.  
Traiter de façon symptomatique.

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone



### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
- Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- 

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Utiliser un équipement de protection individuelle.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.
-



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Premium Blue™ SAE 15W-40 Huile Moteur

Version: 9.0

Date de révision: 15.12.2023

Date d'impression: 27/03/2024

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
MALEIC ANHYDRIDE	108-31-6	VLCT (VLE)	1 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: <b>Risque d'allergie, Valeurs limites indicatives</b>				

#### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
MALEIC ANHYDRIDE	Eau douce	0,04281 mg/l
	Eau de mer	0,00428 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,334 mg/kg
	Sédiment marin	0,0334 mg/kg
	Station de traitement des eaux usées	44,6 mg/l
	Sol	0,0415 mg/kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité  
Protection des mains



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Premium Blue™ SAE 15W-40 Huile Moteur

Version: 9.0

Date de révision: 15.12.2023

Date d'impression: 27/03/2024

Matériel	:	néoprène, caoutchouc nitrile
Délai de rupture	:	>= 240 min
Épaisseur du gant	:	>= 0,35 mm
Directive	:	L'équipement doit être conforme à l'EN 374
Remarques	:	Caoutchouc nitrile caoutchouc butyle Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité.
Protection de la peau et du corps	:	Vêtement de protection
Protection respiratoire	:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	liquide
Couleur	:	ambre
Odeur	:	huileux
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point d'écoulement	:	< -33 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Inflammabilité	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité	:	Donnée non disponible



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Premium Blue™ SAE 15W-40 Huile Moteur

Version: 9.0

Date de révision: 15.12.2023

Date d'impression: 27/03/2024

inférieure

Point d'éclair : 232 °C  
Méthode: Creuset fermé Cleveland

Température de décomposition : Donnée non disponible  
pH : Non applicable

Viscosité  
Viscosité, dynamique : < 6.800 mPa.s (-20 °C)  
Viscosité, cinématique : 113 mm<sup>2</sup>/s (40 °C)

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : insoluble  
Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible  
Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : env. 0,877 gcm<sup>3</sup> (15,6 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule  
Taille des particules : Non applicable

## 9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité



Version: 9.0

Date de révision: 15.12.2023

Date d'impression: 27/03/2024

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
Pas de dangers particuliers à signaler.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Amines  
Métaux  
alcalis forts  
Oxydants forts  
eau

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### Composants:

##### MALEIC ANHYDRIDE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.090 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë: 1.090 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4,35 mg/l

Durée d'exposition: 1 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Premium Blue™ SAE 15W-40 Huile Moteur

Version: 9.0

Date de révision: 15.12.2023

Date d'impression: 27/03/2024

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 2.620 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

N'est pas classé en raison du manque de données.

**Composants:**

**MALEIC ANHYDRIDE:**

Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Produit:**

Résultat : Légère irritation passagère  
Remarques : Probable étant donné les composants.

**Composants:**

**MALEIC ANHYDRIDE:**

Résultat : Corrosif

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Sensibilisation cutanée**

N'est pas classé en raison du manque de données.

**Sensibilisation respiratoire**

N'est pas classé en raison du manque de données.

**Composants:**

**Reaction products of benzenesulfonic acid, mono- C20-24 (even)-sec-alkyl derivs. para-, calcium salts:**

Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

**MALEIC ANHYDRIDE:**

Type de Test : Test de Buehler  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1A.  
Résultat : positif



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Premium Blue™ SAE 15W-40 Huile Moteur

Version: 9.0

Date de révision: 15.12.2023

Date d'impression: 27/03/2024

Type de Test : Dosage dans les ganglions lymphatiques locaux  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1A.  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Humain  
Résultat : A un effet sensibilisant.

Voies d'exposition : Inhalation (poussière/buée/fumée)  
Espèce : Rat  
Evaluation : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.  
Résultat : A un effet sensibilisant.

Voies d'exposition : Inhalation (poussière/buée/fumée)  
Espèce : Humain  
Résultat : A un effet sensibilisant.

#### Mutagenicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### Composants:

##### MALEIC ANHYDRIDE:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules  
de mammifères  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Échange de chromatides soeurs sur moelles  
osseuses de mammifères  
Espèce: Rat (mâle et femelle)  
Voie d'application: Inhalation  
Résultat: négatif

#### Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.

1907/2006

Premium Blue™ SAE 15W-40 Huile Moteur

Version: 9.0

Date de révision: 15.12.2023

Date d'impression: 27/03/2024

### Composants:

#### Mineral Oil:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

#### MALEIC ANHYDRIDE:

Espèce : Rat, mâle et femelle  
Voie d'application : Oral(e)  
NOAEL : 100 mg/kg p.c./jour

#### Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Composants:

#### MALEIC ANHYDRIDE:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Fertilité: NOAEL Mating/Fertility: 55 Poids corporel mg / kg

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Fécondité / développement embryonnaire précoce  
Espèce: Rat, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité pour le développement: NOAEL F1: 140 Poids corporel mg / kg

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Composants:

#### MALEIC ANHYDRIDE:

Voies d'exposition : Inhalation (vapeur)  
Organes cibles : Système respiratoire  
Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Voies d'exposition : Ingestion  
Organes cibles : Reins



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.

1907/2006

Premium Blue™ SAE 15W-40 Huile Moteur

Version: 9.0

Date de révision: 15.12.2023

Date d'impression: 27/03/2024

Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

##### MALEIC ANHYDRIDE:

Espèce : Rat, mâle  
NOAEL : 40 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : CUST-N11.00322330

Espèce : Rat, mâle  
LOAEL : 100 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : CUST-N11.00322330

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 10 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 2 a

Espèce : Rat, mâle et femelle  
LOAEL : 32 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 2 a

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 0,0033 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 132 - 136 jr

Espèce : Rat, mâle et femelle  
LOAEL : 0,0098 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 132 - 136 jr

Espèce : Rat, mâle et femelle  
LOAEL : 0,0011 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 132 - 136 jr  
Symptômes : Irritation locale

Espèce : Hamster, mâle et femelle  
NOAEL : 0,0098 mg/l



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Premium Blue™ SAE 15W-40 Huile Moteur

Version: 9.0

Date de révision: 15.12.2023

Date d'impression: 27/03/2024

Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 132 - 136 jr

Espèce : Hamster, mâle et femelle  
LOAEL : 0,0011 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 132 - 136 jr  
Symptômes : Irritation locale

Espèce : Singe, mâle et femelle  
NOAEL : 0,0098 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 132 - 136 jr

Espèce : Singe, mâle et femelle  
LOAEL : 0,0011 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 132 - 136 jr  
Symptômes : Irritation locale

#### Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### Composants:

##### Mineral Oil:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible



## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

Reaction products of benzenesulfonic acid, mono- C20-24 (even)-sec-alkyl derivs. para-, calcium salts:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 96 h

#### MALEIC ANHYDRIDE:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Poisson): 75 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Essai en statique Remarques: Mortalité  CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 230 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Essai en statique Remarques: Mortalité
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 43 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 12 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Inhibition de la croissance  CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 74 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Inhibition de la croissance



Version: 9.0

Date de révision: 15.12.2023

Date d'impression: 27/03/2024

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 10 mg/l  
Point final: Test de Reproduction  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Type de Test: Essai en semi-statique

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Composants:

Reaction products of benzenesulfonic acid, mono- C20-24 (even)-sec-alkyl derivs. para-, calcium salts:

Biodégradabilité : Biodégradation: 8 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

### **MALEIC ANHYDRIDE:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Inoculum: boue activée  
Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 81 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301E

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Composants:

### **MALEIC ANHYDRIDE:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Non applicable

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.



**Composants:**

**MALEIC ANHYDRIDE:**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**12.7 Autres effets néfastes**

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

---

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Code des déchets : Le code de déchets doit être attribué par une discussion entre l'utilisateur et l'entreprise de traitement de déchets. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: 13 02 05, huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale

---

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Premium Blue™ SAE 15W-40 Huile Moteur

Version: 9.0

Date de révision: 15.12.2023

Date d'impression: 27/03/2024

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.4 Groupe d'emballage**

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Cargo)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P (Passager)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.



Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 75

Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 36

Surveillance médicale renforcée (R4624-23) : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

AIIC : N'est pas en conformité avec l'inventaire



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Premium Blue™ SAE 15W-40 Huile Moteur

Version: 9.0

Date de révision: 15.12.2023

Date d'impression: 27/03/2024

DSL	:	Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
ENCS	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
NZIoC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

#### Inventaires

AIIC (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TECI (Thaïlande), TSCA (USA)

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H304	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	:	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	:	Provoque de graves lésions des yeux.
H334	:	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H372	:	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
EUH071	:	Corrosif pour les voies respiratoires.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
Asp. Tox.	:	Danger par aspiration
Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Resp. Sens.	:	Sensibilisation respiratoire



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.

1907/2006

Premium Blue™ SAE 15W-40 Huile Moteur

Version: 9.0

Date de révision: 15.12.2023

Date d'impression: 27/03/2024

Skin Corr.	:	Corrosion cutanée
Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée
STOT RE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
FR VLE / VLCT (VLE)	:	Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECL - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Informations internes : 000000140456



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.

1907/2006

Premium Blue™ SAE 15W-40 Huile Moteur

Version: 9.0

Date de révision: 15.12.2023

Date d'impression: 27/03/2024

---

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR